ENSEIRB-MATMECA

SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTÉ

Ingénieur spécialité Réseaux et Informatique

École / Prépa
ENSEIRB-MATMECA

Niveau d'étude visé
Bac + 5

ECTS
180 crédits

Durée
3 années

Langue(s) d'enseignement
Français

Présentation

Former des ingénieurs destinés à être au coeur des systèmes numériques animant les entreprises. Leur rôle est de concevoir et de faire réaliser des systèmes d'information, leur réseau support et leur interaction avec des systèmes extérieurs tout en respectant des contraintes techniques, fonctionnelles et économiques. Formation en alternance, elle est ouverte à l'apprentissage et à la formation continue.

"La formation R&I est le fruit d'un subtil équilibre entre la construction d'une expérience professionnelle en entreprise et l'acquisition de connaissances théoriques. D'une part, elle permet de s'ouvrir aux problématiques issues de la vie au quotidien en entreprise, comme le management de projet et la gestion financière. D'autre part nombre de modules de la formation sont encadrés par de véritables experts issus du monde de l'entreprise. Tout ceci en fait un cadre propice pour construire un projet professionnel à toute épreuve."

Sam

Objectifs

La formation Réseaux et Informatique (R&I) permet de maîtriser les technologies des communications, du numérique et de l'informatique afin de devenir architecte de systèmes d'information.

La durée totale de la formation est de 3 ans.

Pourquoi recruter en alternance ?

Les avantages financiers et économiques [En savoir plus]

Labels

La formation est accréditée par la Commission des Titres d'Ingénieur (CTI).

La formation a reçu le label européen EUR-ACE qui atteste de la qualité de nos programmes de formation, à la fois pour nos élèves-ingénieurs et pour les entreprises qui recrutent nos diplômés.

Ce label facilite notamment :

- La mobilité étudiante entre les établissements d'enseignement supérieur détenteurs du label.
- L'employabilité et la mobilité professionnelle de nos diplômés grâce à la reconnaissance de leur formation selon des standards européens communs exigeants.

EUR-ACE®

Cti
Commission des Titres d'Ingénieur

En partenariat avec

Dimension internationale

Une mobilité internationale de minimum 12 semaines est obligatoire pour valider le diplôme.
Cette mobilité doit être réalisée pendant le contrat d'apprentissage à l'aide d'une mission confiée par l'entreprise d'accueil de l'apprenti ou dans une autre entreprise ; dans ce dernier cas, une convention particulière doit être établie et l'apprenti demeure salarié de son entreprise d'accueil.

Les + de la formation

- Développement d'un large champ de compétences en systèmes d'information, informatique et réseaux.
- Salarié d'une entreprise pendant 3 ans. Formation partenariale en apprentissage ou formation continue.
- Personnalisation naturelle du parcours par les activités menées en entreprise.
- Réunion des aspects académiques et industriels grâce à l'alternance.
- Mobilité internationale ≥ 12 semaines.

Admission

Conditions d'admission

La formation d'ingénieurs par alternance R&I est ouverte aux titulaires d'un diplôme scientifique ou technique de niveau BAC+2 ou plus : BTS, BUT2, BUT3, Licence 2, Licence 3 ou sur justification d'un niveau jugé équivalent.

Le nombre de places offertes en filière R&I est de 24.

Filière R&I en apprentissage

Modalités de candidature

Les candidatures à la filière R&I par la voie de l'apprentissage seront à déposer **du 1er février au 4 mars 2024** sur le site **eCandidat**.

Il est important de rassembler dès à présent les pièces nécessaires et de compléter le dossier de candidature - Lien vers le Guide du candidat

Selon votre nationalité, votre pays de résidence, votre diplôme de fin d'études secondaires et le niveau d'études que vous souhaitez intégrer, vous devez suivre une procédure différente pour candidater dans un établissement d'enseignement supérieur en France. Se référer à "Candidature enseignement supérieur" : https://www.campusfrance.org/fr/candidature-enseignement-superieur-france

Procédure d'admissibilité

L'admissibilité se fait à l'issue d'un processus comportant 2 étapes :

1. Examen du **dossier de candidature**
2. **Épreuves écrites** (maths et anglais) et **auditions** des candidats, sur convocation, journée du 27 mars 2025 (et 28 mars matin si nécessaire). À titre indicatif le niveau évalué lors de ces épreuves correspond à :
   a. un niveau bac+2 en maths, portant essentiellement sur les thématiques : dérivation, intégration, analyse de fonctions, trigonométrie, nombres complexes
   b. un niveau B1 en anglais

Les résultats d'admissibilité seront communiqués le 8 avril 2024 dans votre espace eCandidat.

Pour les candidats admissibles, une journée d'accueil et un job dating seront organisés à l'école le jeudi 2 mai 2024.

Conditions d'admission

- Avoir été déclaré admissible selon le processus ci-dessus.
- Signer un contrat d'apprentissage de 3 ans en cohérence avec les objectifs de la formation, avec une entreprise ou un organisme public avant la rentrée et dans la limite des places disponibles.

- Être âgé de moins de 30 ans à la date de signature du contrat d'apprentissage

Filière R&I en formation continue (s'adresse aux actifs salariés qui souhaitent monter en compétences)

Modalités de candidature

1. Compléter le dossier de candidature par la formation continue
2. Dépôt de ce dossier sur l'application **eCandidat du 1er février au 4 mars 2024**.
3. Envoi du chèque de candidature à l'adresse : Bordeaux INP – service formation continue - CS 60099 33405 Talence Cedex

Procédure d'admissibilité

L'admissibilité se fait à l'issue d'un processus comportant 2 étapes :

1. Examen du **dossier de candidature**
2. **Épreuves écrites** (maths et anglais) et **auditions** des candidats, sur convocation, journée du 27 mars 2025 (et 28 mars matin si nécessaire). À titre indicatif le niveau évalué lors de ces épreuves correspond à :
   a. un niveau bac+2 en maths, portant essentiellement sur les thématiques : dérivation, intégration, analyse de fonctions, trigonométrie, nombres complexes
   b. un niveau B1 en anglais

Les résultats d'admissibilité seront communiqués le 8 avril 2024 dans votre espace eCandidat.

Droits de scolarité

- Droit d'inscription pour élèves communautaires : 618* euros par an
- Droit d'inscription pour élèves extracommunautaires : 3 879* euros la première année / 618* euros pour une réinscription
- Droit d'inscription lors d'une année de césure : 413* euros

Tout élève en formation initiale doit verser la cotisation de vie étudiante et de campus au CROUS avant de s'inscrire.

** Tarif en vigueur sur l'année 2024-2025*

Et après

Insertion professionnelle

Les ingénieurs diplômés de la filière R&I bénéficient d'excellentes conditions d'insertion professionnelle et de perspectives de carrière riches et variées.

L'insertion professionnelle en quelques chiffres

- 9 élèves sur 10 trouvent un emploi avant leur sortie de l'école
- 95% des jeunes diplômés sont en activité 3 mois après la sortie de l'école

Quels débouchés pour nos ingénieurs-diplômés en Réseaux et Informatique ?

Les secteurs géographiques :

- Nouvelle-Aquitaine : 55%
- Ile de France : 18%
- International : 15%
- Autres : 12%

Les secteurs d'activités :

- Activités informatiques et service d'information : 42%
- Sociétés de conseil, bureaux d'études, ingénierie : 33%
- Industrie aéronautique, automobile, spatiale : 8%
- Recherche, développement scientifique : 8%
- Autres : 9%

Les Métiers :

- Architecte systèmes d'information et réseaux
- Ingénieur système, réseaux et sécurité
- Intégrateur de systèmes

- Développeur logiciel
- Ingénieur avant-vente ou technico-commercial
- Chef de projet
- etc.

Infos pratiques

Autres contacts

Formation
05.56.84.60.38

Admissions
05.56.84.44.61

Campus

Campus Talence

Programme

Organisation

La formation en apprentissage

Le temps total passé en entreprise est de 3500h alors que la partie académique représente 1680h. Les apprentis sont employés par leur entreprise d'accueil et soumis à un contrat de travail, dit contrat d'apprentissage.

Le principe de l'alternance permet aux élèves d'être au contact de l'entreprise dès le début de leurs études supérieures et d'être immergés dans le monde professionnel pendant les 3 années de leur formation. Ce style d'études convient particulièrement bien aux élèves ayant un fort goût pour les actions concrètes. Il permet aussi une personnalisation de la formation en fonction de l'entreprise d'accueil et des missions confiées par celle-ci. Enfin, à l'issue de leurs études, les élèves formés par la voie de l'alternance ont acquis une bonne connaissance du milieu professionnel ce qui facilite leur insertion dans celui-ci.

L'élève apprenti est rémunéré par l'entreprise et perçoit, selon son âge et son ancienneté dans le contrat, une rémunération minimum variant entre 25% et 78% d'un salaire de référence.

La formation continue

La part académique totale est d'environ 1400h alors que le reste de temps est consacré au travail en entreprise.

Le rythme des alternances
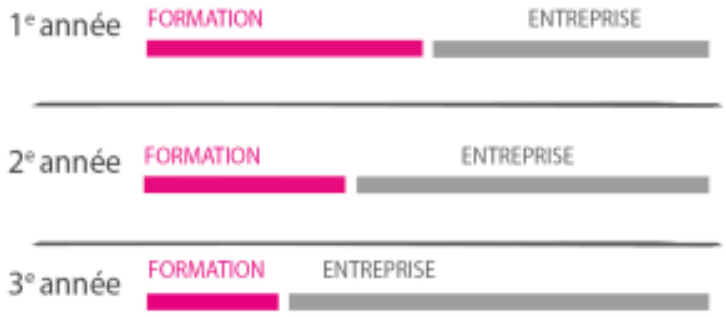
Le rythme des alternances varie sur les 3 ans.